

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : Mme Mattea CASALTA AU NOM DU GROUPE "PARTITU DI A NAZIONE CORSA"

OBJET : RELANCE DE L'ARTISANAT

VU le Plan France Relance,

VU l'ensemble des propositions faites par la Collectivité de Corse à travers les rapports relatifs au plan « Salvezza è Rilanciu » visant à venir en aide à l'artisanat et, plus globalement, aux TPE et PME,

CONSIDERANT la situation de crise économique et sanitaire actuelle,

CONSIDERANT la structure socio-économique de la Corse composée très majoritairement de Très Petites Entreprises et de Petites et Moyennes Entreprises,

CONSIDERANT que l'artisanat représente une part importante du PIB de la Corse avec 17626 entrepreneurs, dont 456 nouvelles créations en 2021,

CONSIDERANT les difficultés économiques subies par les artisans et les TPE/PME lors de l'ensemble de la période de crise sanitaire,

CONSIDERANT les mesures d'accompagnement mises en place par l'Etat consistant à permettre aux entreprises de sauvegarder leur trésorerie à court terme et de maintenir l'emploi (PGE, Chômage partiel, ...),

CONSIDERANT le report des charges fiscales et sociales à une échéance ultérieure,

CONSIDERANT que ces mesures constituent désormais une dette importante pour les entreprises qu'il conviendra de rembourser,

CONSIDERANT que les propositions d'accompagnement et d'aide des entreprises locales faites à l'Etat dans le cadre de Salvezza è Rilanciu ont été globalement rejetées,

CONSIDERANT que les propositions du plan France Relance pour aider les artisans ne concernent que ceux qui présentent un chiffre d'affaires annuel supérieur à deux millions d'euros, ce qui exclut, de fait, la quasi-totalité des artisans corses,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

SOUTIENT le monde de l'artisanat et ses acteurs qui constituent un pan essentiel de l'économie Corse.

REGRETTE l'absence de prise en compte par l'Etat des propositions de la Collectivité de Corse réalisées dans le cadre de « Salvezza è Rilanciu » et, plus généralement, des spécificités de la Corse.

DEMANDE au Ministre de l'Economie de revoir le volet de France Relance concernant l'accès aux aides pour les artisans et les TPE/PME, notamment sur le seuil de chiffre d'affaires donnant accès auxdites aides.

DEMANDE au Gouvernement, l'effacement de l'ensemble des charges fiscales et sociales pour l'intégralité de la période de sinistre.